

Victor VÉRAX

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN (1924)

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN
par Victor Vérax
(*L'Événement*, 21 janvier 1924)

Un de nos amis qui arrive du Maroc, nous ayant mis au courant de ce qui s'y passe, nous l'avons prié de rédiger lui-même, les lignes qui vont suivre et que les Français, qui prennent conscience de notre effort, liront avec intérêt.

L'exposé que nous commençons aujourd'hui des faits de la cause, sera peut-être un peu long. Ce ne sera pas de la faute du rédacteur, mais bien de la profondeur du mal que nous entendons dénoncer. Une opération chirurgicale s'impose ; nous pensons qu'elle s'imposera surtout quand nous aurons achevé de dire combien sont intolérables et ruineuses les méthodes proconsulaires de M. le maréchal Lyautey, de l'Académie française.

Le maréchal Lyautey est de retour à Rabat. Les colons français du Maroc ne pardonneront pas aux hommes d'État français qui ont permis ce malheur ; car le maintien de cet homme à la tête du Protectorat marocain est une véritable catastrophe !

Le Maroc est en faillite. C'est une belle façade qui s'écroule !

— Comment ! Comme ça ! Tout d'un coup ! Ce pays, si riche, gouverné par un surhomme, un génie, aussi grand capitaine qu'habile administrateur, n'est plus que ruines ?

Et cet homme, dont la presse, de l'extrême droite à l'extrême-gauche, est impuissante à trouver des mots capables d'exprimer toute l'admiration et la reconnaissances des foules envers la nouvelle idole, cet homme serait un faux grand homme, un faux génie ?

Que s'est-il donc passé, grands dieux ? On nous a « bourré le crâne ».

Il y a onze ans, le résident général de France au Maroc, qui gère sans contrôle, trois budgets, a instauré dans ce pays, un régime de corruption, qui coûte, chaque année, quelques millions à la France, dans le seul but de s'offrir une réputation de grand homme. Et le Maroc en meurt !

A-t-on jamais vu s'accomplir, une menace d'intervention contre le Gouvernement du Protectorat Marocain, soit au Parlement, soit dans la grande presse ?

Non seulement le maréchal Lyautey dispose de fonds secrets considérables (« fonds spéciaux », « fonds politiques », « fonds de pénétration ») qui lui permettent d'acheter les hommes et les journaux, mais il jouit également d'une influence sans égale, et troublante, auprès des membres du gouvernement, de la haute administration et de la haute banque internationale, ce qui lui permet de rétribuer, d'une autre manière, les valets de la politique et des lettres qui n'osent pas ouvertement accepter des chèques.

A-t-on jamais lu un ouvrage sur le Maroc ne chantant pas les louanges du maréchal et de son œuvre ?

L'office du Maroc à Paris, rue des Pyramides, entretient, aux frais des contribuables, de beaux jeunes gens, dont la fonction consiste à visiter les éditeurs parisiens pour

s'opposer — en y mettant le prix, bien entendu — à la publication d'ouvrages non orthodoxes.

Tout de même, actuellement, un manuscrit est en lecture chez un éditeur de la rue des Saints-Pères. On le dit piquant, bourré de faits et contenant des portraits brossés de main de maître.

On va donc, enfin, en France, connaître la vérité sur le Maroc !

Ce sera peut-être difficile, car, avant sa naissance, il y a déjà, autour de cet ouvrage, des intrigues, des manœuvres. Des gens bien informés clament partout que, vraiment, il faudrait que l'auteur fût un grand honnête homme comme on n'en voit plus, s'il publiait, malgré tout, son livre.

Mais l'écrivain est incorruptible. Ayant en poche un contrat en bonne et due forme signé par son éditeur, il se croyait fort. Il parla de son manuscrit à des amis. La Résidence fut avertie.

La valetaille du « Prince » mit tout en branle pour empêcher le livre d'être publié. L'auteur est l'objet d'une campagne de calomnies. Son éditeur, naguère fort impatient d'exploiter le scandale avant la disparition du résident général, fait aujourd'hui la sourde oreille.

C'est toujours le même système ! Un système qui coûte cher aux contribuables. *C'est la pourriture !*

Si l'éditeur persiste à ne pas faire honneur à sa signature, cela fera un beau procès qui servira de lancement à l'ouvrage incriminé... s'il se trouve toutefois un autre éditeur pour le publier.

Mais, d'ici là, le Maroc risque d'être irrémédiablement ruiné : tout un peuple appelle à l'aide. Mais, comme l'autre faisait la guerre, le président du Conseil actuel occupe la Ruhr. Le reste est sans importance ! Il faut donc saisir l'opinion publique. J'ai frappé à bien des portes, même à gauche, très à gauche : *l'Événement* est le seul quotidien qui ait accepté, et sans hésitation, d'appeler au secours de tout un peuple que ses dirigeants ruinent froidement, sans pitié. Marocains, mes frères, inscrivez ce nom sur vos tablettes.

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN (*L'Événement*, 23 janvier 1924)



Nous continuons aujourd'hui la publication de nos révélations, curieuses à plus d'un titre et infiniment tristes aussi, sur notre Protectorat marocain et son gouvernement.

Hier, notre confrère le *Petit Bleu* annonçait la prochaine rentrée en France et qui serait définitive de M. le maréchal Lyautey et citait même le nom de son successeur : M. Baréty, député, administrateur de la Société Marseillaise, candidat de M. Flaminius Raiberti, ministre provisoire de la Marine, auteur responsable de la perte du cuirassé France, du dirigeable Dixmude et qui se charge de ruiner notre marine.

Nous nous refusons à croire que le Président du Conseil consentira à sanctionner ce choix bizarre. Il faut arracher le Maroc aux mains débiles de Lyautey mais n'en pas faire un fief de la Société Marseillaise pour beaucoup de raisons qu'il nous sera facile d'énumérer si l'information de notre confrère se trouve exacte.

Il ne faut pas le nier, le maréchal Lyautey eut des qualités (plus brillantes que solides). Mais avec l'âge, et l'adulation de ses courtisans aidant, ses qualités ont disparu, laissant la place à ses seuls défauts. Il est maintenant atrabilaire, vindicatif, rancunier et entêté dans ses sottises. Le Maroc, c'est sa chose ! Gare à ceux qui s'y permettent d'avoir des idées personnelles ! Il gouverne ce pays comme le colonel Ramollot son régiment. Il est entier, intransigeant, il n'admet pas qu'on discute ses ordres ou seulement ses idées ; aussi, à Rabat, sa cour n'est-elle composée que de commis et de valets ; aucun fonctionnaire de valeur et honnête n'a pu rester dans son entourage : avant la France, avant le Maroc mêle (son fief) il y a lui, Lyautey !

Toute discussion à propos de ses conceptions, de ses opinions, de ses décisions, la moindre hésitation même à le servir sont considérées comme des critiques, comme des attaques envers sa personne, comme crime de lèse-majesté. Lorsque le colon, écrasé d'impôts exclusivement motivés par les dépenses somptuaires de la Cour du Maréchal, et à qui apparaît le spectre de la faillite, essaie de timides remarques ou exprime le désir de voir instituer le contrôle du budget, le maréchal s'écrie : « C'est de la politique ! » Et la politique n'est pas un article d'exportation. En s'embarquant pour le Maroc, le colon a perdu tous ses droits et surtout ses garanties de citoyen français. La Résidence vous dit : « Ici vous n'êtes pas en France. » Aux territoriaux qui furent, pendant la guerre, envoyés au Maroc et qui s'étaient plaints à leurs députés de certains abus dont ils souffraient, le Maréchal, les passant, un jour, en revue, leur déclara : « Si vos députés étaient ici, je les ferais foutre dans un silo ! »

Au Maroc, Lyautey est un maître absolu. Aucun souverain au monde ne dispose d'une pareille autorité. Son despotisme s'étend à tous les domaines ; il trouve des valets partout, car il faut vivre. Certains tribunaux de première instance exécutent littéralement les ordres de la Résidence ; c'est ce qui explique le refus du pouvoir de créer des tribunaux de commerce dont les membres pourraient échapper à son influence. Avec le régime actuel, un honnête commerçant ou industriel, s'il se permet de penser par lui-même, se voit déclarer en faillite sur un simple protêt, alors que des escrocs de haut vol échappent à toute sanction. Dans certains cas, d'ailleurs, le résident fit en personne des démarches pressantes auprès de grandes banques, soit pour leur faire abandonner des poursuites engagées, soit pour les inviter à consentir des découverts importants à des gens notoirement insolvables. Nous examinerons ces cas troublants en détail, et nous verrons ainsi le Trésor public (service des Transports) couvrir un déficit de plusieurs millions dans la caisse d'un particulier pour éviter la prison à l'ami intime (l'un général qui (tout comme le sous-intendant chargé du contrôle de l'affaire) émergeait sur les livres du particulier sous le nom de sa maîtresse.

Il est bien connu qu'il n'y a pas place au Maroc pour les honnêtes gens. Pour l'entourage du « Prince », les honnêtes gens sont des « emm...deurs » (sic).

Mais je ne dois pas me laisser entraîner : à chaque jour suffit sa peine, à chaque article, sa révélation.

M. Lyautey, ce militaire à titre civil, académicien à titre militaire, comme l'écrivait un spirituel confrère, a repris le gouvernement du Maroc qu'il avait abandonné depuis plus d'un an, où il est resté suspendu entre la vie et la mort. Cet homme est complètement

usé ; sa vie, pour employer un cliché connu, ne tient qu'à un fil. Il sait que ses jours sont comptés ; que le Maroc est fichu si un nouveau pilote ne prend pas la barre ; que son prestige à lui, cette chose si fragile, s'émiette et va se transmuier en ressentiment chez ses anciens admirateurs, s'il ne laisse pas la place à un plus capable.

Peut-être, assailli par des remords, désira-t-il rendre son tablier, mais quelqu'un qui le touche de très près, « qui fit son beurre » au Maroc, et qui, après avoir joui du pouvoir absolu, ne peut pas se faire à l'idée de n'être plus rien, quelqu'un le persécute pour l'empêcher de prendre sa retraite en Lorraine. Il a cédé ; en échange de sa démission, il a réclamé une compensation, « quelque chose de gros ».

Le Gouvernement a préféré lui laisser le Maroc. Cette expérience est concluante ; on ne veut pas lui permettre d'aller porter la ruine ailleurs.

On a pensé que la situation désespérée du Protectorat ne pourrait pas empirer. Et on a laissé le jouet détraqué entre les mains du débile vieillard.

Nous crions casse-cou au gouvernement de la République !

M. Lyautey est rentré au Maroc l'injure et la menace à la bouche, le fouet à la main : le dompteur dans la cage !

Les colons ne sont pas les seuls malheureux ruinés, prêts à se défendre. La population indigène maltraitée, méprisée, écrasée d'impôts, spoliée, en a assez ! La classe dirigeante, tenue à l'écart, n'ayant aucune part ni au Gouvernement, ni à l'administration du pays, n'attend que le moment favorable pour se soulever. Au lieu de chercher à lui donner satisfaction, on la brime, on la persécute. Dès son arrivée, le résident général a expulsé de Casablanca, pour délit d'opinion, deux notables marocains : Si Mohamed ben Mohamed el Yacoubi et Si Moktar ben Selah.

La nuit même de son retour à Rabat, la sentinelle en faction à la porte du palais du Maréchal était assassinée par des Marocains.

La situation est très grave ! Il est urgent de changer l'homme et ses méthodes.

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN (L'Événement, 25 janvier 1924)

On a tout dit sur les motifs de la crise économique marocaine. Les vrais motifs peuvent tenir en quelques lignes.

Le Maroc est un pays riche, mais il faut le mettre en valeur. On dit que son sous-sol contient des richesses incalculables ; les frères Mannesmann le croyaient, qui avaient déposé des centaines de demandes de permis de recherches. Mais c'est le domaine de l'hypothèse.

Ce qui est sûr, c'est la richesse du sol.

Qu'espérait faire dans ce pays la France en s'emparant du Maroc ? De l'agriculture et de l'élevage.

Nous occupons le Maroc depuis août 1907. Nous l'avons annexé sous la fiction du Protectorat en mai 1912.

Donc, en 1912, on livra ce riche pays au général Lyautey avec des pouvoirs énormes, incroyables, quasi divins. Oui ! divins ! Car, sauf Dieu le père, nul au monde ne fait seul des lois sans prendre conseil de personne. Au Maroc, on appelle cela des *dahirs*. Quand un de Vogüé quelconque (vous vous souvenez sans doute du caporal de Vogüé, de l'affaire des fusillés de Vingré ; c'est le même qui est allé cacher sa honte dans une profitable sinécure de la Cour de Rabat¹). Je disais donc que, quand un de Vogüé rédige, sur l'ordre du « Patron », un dahir, il se préoccupe si peu des réalités, des

¹ Félix de Vogüé : fait prisonnier à Vingré, il n'est en rien mêlé à l'affaire des six fusillés accusés faussement de désertion de poste.

contingences que son ours est souvent mort-né. Eh bien ! ça n'a aucune espèce d'importance, on l'annule purement et simplement ou on le remplace par un autre. Et tous les de Vogüé de la Cour nous pondent des *dahirs* à jet continu.

On en fit un, entre autres, récemment, qui prévoit des peines allant jusqu'à la prison, envers les propriétaires ou locataires de jardins dans lesquels on découvrirait des *moineaux* ! Vous voyez combien il est facile de gouverner dans ces conditions. Si vous avez du caractère, si vous n'approuvez pas le régime incapable, absolu et malhonnête, si vous vous permettez d'avoir des idées, votre compte est bon, si, avec cela, vous avez en même temps un jardin.

Que fit M. Lyautey — cet homme qui, à nos frais, s'établit une si solide réputation de grand homme — lorsqu'on lui remit le Maroc en toute propriété ? Vous, moi, n'importe quelle personne ordinaire se serait dit : « Puisque ce pays ne produit rien et que son sol est riche, la première tâche à entreprendre va être d'attirer des braves gens de la campagne qu'on installera ici avec leur famille, qui s'y incrusteront et nous feront de belles moissons, de beaux troupeaux. Le jeune Protectorat a la chance de débiter à zéro, de n'avoir pas de dettes. Mon prédécesseur, le général Moinier, n'avait qu'une petite armée de 7.000 à 8 000 hommes. Moi je l'ai portée à 85.000 hommes, dont la France fait tous les frais. Cela rapporte une armée pareille qu'il faut nourrir et entretenir. Donc, il ne reste plus qu'à faire venir de bons paysans de France et à créer quelques centres de colonisation, et, dans quelques années, le Maroc ne coûtera plus rien à la Métropole ; au contraire, il rapportera. Et moi, je serai sacré grand administrateur. »

Mais ce qu'eût fait un administrateur de bon sens ne pouvait convenir aux visées ambitieuses du trop habile général.

D'abord, le nouveau résident général est un aristocrate aux goûts recherchés et distingués. Il méprise les gens de peu, les ouvriers, les paysans, les personnes mal vêtues. Il aime les jolis garçons, élégants, de caractère gai et de mœurs faciles. Quand, au Conseil de Gouvernement, un haut fonctionnaire proposait au début du Protectorat, la candidature d'un jeune homme à un poste de la Résidence, le général posait la question préalable : « A-t-il une belle gueule ? »

Il fit une publicité effrénée en faveur du nouveau Protectorat : il lança le Maroc comme une spécialité pharmaceutique. Il attira des capitalistes et des gens du monde, des politiciens et des hommes de lettres qu'il caressa, enjôla avec une coquetterie, un art, très féminin. Il se créa des partisans dans tous les milieux sociaux, dans tous les partis, même chez les socialistes. Il est si généreux ! C'est le moment de rappeler cette anecdote qui lui laissa quelque amertume. Un jour (c'était avant la guerre), vint lui rendre visite un ancien député, un peu rouge, du Midi. Suivant l'habitude, le général offrit ses services ; l'autre avait justement une demande toute prête : le monopole du mont-de-piété. Sur le champ, le général signa tout ce qu'on voulut. Le jour même, l'ancien député vendait son monopole 300.000 fr.

Le bluff de la résidence réussit ; on se rua sur le Maroc. Pendant la guerre, le beau monde vint s'embusquer dans les villes de la côte où l'on gagnait plus facilement qu'au front et sans risque, croix et galons. Le général se fit ainsi une clientèle énorme d'obligés. Après l'armistice, la peur du bolchevisme et de l'impôt sur le capital facilita l'exportation au Maroc des capitaux français. La spéculation fut à son apogée. Cette agitation fébrile fit illusion. Sur le conseil de la Résidence, quotidiennement des sociétés nouvelles, au capital de plusieurs millions, voyaient le jour. La production agricole n'avait guère augmenté depuis l'occupation, seuls les exportateurs augmentaient, qui se repassaient les mêmes marchandises. Les intermédiaires faisaient fortune. Tout le monde était courtier.

On spéculait sur les terrains de la même façon que sur l'orge. On vendait des options de terrain comme on vendait des contrats de place, sans voir la marchandise.

Brusquement, les banques refusèrent tout crédit. Ce fut la débâcle !

Aujourd'hui, toutes ces grosses sociétés ont en partie disparu, ainsi que beaucoup de commerçants ruinés, d'employés et d'ouvriers.

Tant qu'il venait des capitaux de la métropole, on bâtissait des immeubles, on créait des fonds de commerce, on meublait des magasins, des bureaux, des appartements.

Pas un homme, en haut lieu, ne se rendait compte de la précarité de nos moyens d'existence.

Le Maroc, c'était le tonneau des Danaïdes. Quand les capitalistes français s'en aperçurent, ils fermèrent leurs coffres. Ce fut la ruine du Maroc.

Voilà l'histoire de la crise ! C'est celle du fils de famille dont le papa a coupé les vivres. S'il veut manger, il doit songer à se créer des moyens d'existence.

Pour vivre, le Maroc doit faire produire sa terre. Cela lui est facile, car il a l'avantage de pouvoir bénéficier sans frais de l'expérience de sa voisine l'Algérie.

Mais cela renverse toutes les combinaisons du maréchal Lyautey qui a partie liée avec une Banque de Paris, laquelle possède une cinquantaine de filiales au Maroc.

Le Maréchal ne veut pas de colons. Il prétend que le pays est assez peuplé (6 millions d'indigènes) pour justifier son ostracisme à l'égard de la petite colonisation. Il suffirait, d'après le Maréchal, d'un état-major de capitalistes encadrant la population indigène pour faire produire au pays son maximum.

C'est la chasse gardée. On voit aujourd'hui ce que ça a donné !

Nous examinerons dans un prochain article d'autres causes non moins importantes, d'ordre moral, de la faillite du Maroc.

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN (*L'Événement*, 28 janvier 1924)

Toute la carrière militaire et politique du maréchal Lyautey tendait au coup d'État. L'occasion lui ayant manqué en France, il réalisa son rêve monarchique au Maroc : un pouvoir absolu et personnel, s'appuyant sur une féodalité indigène, financière, terrienne, cléricale et militaire.

Mais une population européenne, déjà importante, l'avait précédé dans notre nouvelle colonie. Il fallait compter avec ces pionniers hardis et courageux qui n'avaient pas hésité à créer des filiales de groupements républicains de la métropole : Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen, comité Masceraud, etc. L'emploi de la force, immédiatement, eut donné les plus fâcheux résultats. Notre habile militaire se servit donc de la ruse, de la flatterie et surtout de la corruption. On trouve partout des malheureux qui, par envie, rancune, ambition ou intérêt, sont prêts à trahir leurs frères, il paya les traîtres en monnaies diverses : places, croix, concessions, marchés de gré à gré, grands travaux ou subventions. Les pires flatteries ne lui coûtaient rien pour détruire une force d'opposition. Un jour, les ouvriers se syndiquèrent ; le Maréchal fit mander à Rabat leur président, le couvrit de caresses, l'invita à sa table et conclut avec lui un traité dont personne ne parvint à connaître les clauses. Quoi qu'il en fût, on n'entendit plus jamais parler de syndicats ouvriers.

Il a des espions partout : ce sont ceux qui apparaissent, au sein des groupements, les plus purs, bien entendu. Le plus notoire et le plus néfaste est aujourd'hui chevalier de la Légion d'honneur, président d'une chambre consultative et nanti de profitables adjudications de grands travaux. Les braves gens sont maintenant écœurés, sceptiques, guéris à jamais du désir de résister à la tyrannie du pouvoir.

*

* * *

Il en est de même jour la presse : on achète ou on expulse les journalistes de l'opposition. On expulse le directeur d'un journal sans tenir aucun compte des intérêts en jeu. Un beau soir, des sbires empoignent notre homme et le conduisent à bord d'un navire avec un viatique de 3.000 ou 4.000 francs. Si le dit homme est malin et pourvu de relations politiques, il peut, dans la suite, obtenir la grosse somme, que la résidence paye volontiers pour éviter un scandale toujours possible.

— Mais, direz-vous, que devient le journal privé de son directeur ?

Il est mort et bien mort ; on n'en entendra jamais plus parler. Les actionnaires sont ruinés et n'essaient même pas de réclamer une indemnité, car ils n'obtiendraient rien et on les « repincerait » au tournant. Ils ont intérêt à ne pas faire parler d'eux.

Souvent, le confrère (tels Christian Houël, Rouest, Jourdan, etc.) ainsi expulsé a une femme et des enfants qui restent au Maroc, dans la misère, sans moyens d'existence. En haut lieu, alors, on rigole.

*
* *
*

Un ancien ministre, qui connaît bien l'état de décomposition avancé de la Cour de Rabat et qui en cherchait les traces dans les différents budgets marocains, s'étonnait, devant moi, de ne rien découvrir à ce sujet. Tout le monde s'étonne comme lui qu'un représentant de la République puisse disposer de fonds secrets aussi considérables. Cela demande quelques explications.

Il existe à Rabat, je l'ai dit, trois sortes de fonds secrets : les « fonds spéciaux », les « fonds de pénétration » et les « fonds politiques ».

Les « fonds spéciaux », qui s'élevaient déjà, avant 1914, annuellement, à trois millions, servent d'argent de poche au résident général. Un officier de son cabinet militaire en est le trésorier. Si vous êtes reçu un jour à la « Cour », et bien traité, ne criez pas à la générosité du Maréchal : c'est le contribuable français qui paye ! Sur ces trois millions, le cabinet civil parvient à arracher au cabinet militaire quelque menue monnaie pour encourager de besogneux thuriféraires de la presse ou des mouchards des groupements avancés. Mais les « services » importants, par exemple les atroces campagnes de diffamation entreprises par des folliculaires locaux contre la presse indépendante, sont payés sur les « fonds de pénétration ».

Les « fonds de pénétration » sont destinés, en principe, à acheter des complicités dans le camp des dissidents indignes par le truchement de chefs ralliés. En réalité, ils servent à tout autre chose. Aussi, pour sauver les apparences, établit-on presque tous les mandats de paiement aux noms des quatre grands seigneurs de l'Atlas : El Glauoui, M'tougui, El Goundafi et El Hayadi. Si la nouvelle Chambre nomme une commission d'enquête pour vider l'abcès marocain, les faux lui seront aisément révélés.

Quand l'argent est destiné à arroser un directeur de journal ou un éditeur de la Métropole, les mandats sont établis au nom d'un employé de l'Office du Maroc à Paris, M. R...y...r, et l'argent est remis à l'heureux bénéficiaire par M. Vincenti-Piobb, qui, généreux à peu de frais, glisse, en outre, un billet de 500 francs au journaliste chargé, dans la maison, de faire passer les « papiers » rédigés rue des Pyramides.

Tout récemment, un mandat de 50.000 francs fut établi au nom de M. A. T...r, bien connu dans les milieux africains.

Les « fonds de pénétration » s'élèvent annuellement à six millions. Le résident général n'a de comptes à rendre au sujet de leur affectation qu'au président du Conseil. C'est un contrôle bien illusoire !

Il reste à parler des « fonds politiques ». Ils sont mis à la disposition du Service des renseignements et des affaires indigènes du Maroc par l'état-major général de l'armée et sont destinés, en principe, ainsi que les fonds de pénétration, à acheter les consciences indigènes. Mais, tandis que les « fonds de pénétration » sont détenus par

l'entourage immédiat du Maréchal pour les besoins de la politique intérieure, les fonds politiques sont distribués aux officiers de renseignements, chefs de bureau, afin de faciliter leur politique indigène. Ils doivent rendre compte au pouvoir central de l'utilisation de ces fonds.

*
* *
*

Il y a lieu de signaler, en passant, cette mystérieuse « Caisse des Amendes », institution diabolique et prime formidable à la paresse et à la cupidité pour des officiers ou contrôleurs livrés à eux-mêmes, sans surveillance, dans les postes isolés du bled. Qu'un indigène soit seulement soupçonné de s'être rendu coupable d'un méfait quelconque, au lieu de rédiger des rapports, de constituer des dossiers, on lui inflige, sans jugement, une amende qui vient grossir une caisse noire dont les entrées et sorties échappent à toute justification ou vérification.

Nous venons de voir quelques-unes des causes morales de la faillite du Maroc ; nous en poursuivrons l'examen dans un prochain article.

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN (L'Événement, 4 février 1924)

Tout le génie du commissaire résident général de France au Maroc *réside en l'art de séduire et de corrompre*. Il lui faut sans cesse, à tout prix, de nouveaux admirateurs : c'est maladif !

Tout le momie connaît sa silhouette avantageuse ; son allure étudiée, théâtrale. Il est grand, mince, élégant ; il a de la branche, le premier contact avec lui est troublant. Son regard vous cherche, insiste comme celui d'une ancienne belle qui ne désarme pas et doit se mettre en frais pour attirer l'attention des mâles. Ses grands yeux bleus un peu troubles et chercheurs quêtent la... sympathie. Il déploie toutes ses grâces, et Dieu sait s'il en a ! En somme, il fait votre conquête. Si ça ne prend pas, *froidement il vous achète*. Si vous ne nous laissez ni séduire ni acheter, alors il vous réserve une de ces haines terribles de femme repoussée qui ne pardonne pas.

Il n'aime que le faisandé. Les honnêtes gens l'ennuient et le gênent. Il adore les beaux aventuriers et les rigolos de mœurs douteuses. Lorsqu'il débarqua en 1912 au Maroc, il retrouva un ancien soldat des bataillons d'Afrique, repris de justice, qu'il avait connu quand il commandait la division d'Oran. Il lui manifestait une vive amitié, il le tutoyait même. Il en fit son conseiller privé (sans le titre). Il lui confia la rédaction des listes d'invités aux premières réceptions de la Résidence. Ce fut joyeux ! Entre autres bénéfiques, notre *outlaw* avait celui d'approvisionner la jeune administration en fournitures de bureau. C'était la belle « combine ». Les marchandises accomplissaient sans fin un voyage circulaire et, naturellement, faisaient, à chaque rentrée à la Résidence, l'objet d'une nouvelle facture. Notre ancien « joyeux », résidant à Casablanca, avait besoin, à Rabat, pour cette besogne spéciale, d'un homme de confiance. Il songea à un de ses anciens complices qui purgeait une nouvelle condamnation dans une maison centrale de la métropole.

Il s'ouvrit de son projet au général Lyautey qui fit élargir immédiatement l'ami de son conseiller privé : les amis de nos amis ne sont-ils pas nos amis ?

À peine débarqué sur le sol marocain, le général Lyautey se rendit à Fez, par caravane. Au cours de la dernière étape, après Meknès, le général eut la surprise d'apercevoir, venant à sa rencontre, deux cavaliers européens qui mirent pied à terre et se nommèrent.

L'un, colon en Tunisie, n'ayant pas réussi, venait tenter la fortune dans la nouvelle satrapie ; l'autre, débauché déjà sur le retour, échoué en Afrique à la recherche de sensations nouvelles et grosses, n'avait jamais songé à travailler. Ils s'étaient rencontrés à Tanger et eurent l'idée de gagner Fez pour se faire embaucher par le général Lyautey. *Sur le champ, celui-ci les nomma directeurs de la résidence générale. Ils y sont toujours.* Le premier a obtenu de l'avancement : il est directeur général, c'est un bon commis ; il n'a pas d'histoires ; il aurait pu, comme tant d'autres, s'enrichir ; ne l'ayant point fait, il a droit à notre reconnaissance.

L'autre est légendaire pour ses mœurs spéciales. Mon Dieu ! c'est son affaire et nous passerions ces saletés sous silence si elles ne s'étaient avec complaisance (j'allais écrire « candeur ») à la « Cour » où elles créent des titres particuliers à la faveur du « Prince ». Notre directeur, ou inspecteur Général (les appellations varient suivant les caprices du potentat) possède à Rabat, dans la ville indigène, une maison, meublée d'épais tapis, de coussins moelleux et autres turqueries, propice aux longues siestes en compagnie de beaux et solides gaillards du cru.

Le « Prince » y vient, dit-on, se reposer de ses lourds soucis en fumant la « drogue ».

Cette atmosphère corrompue a gagné tout l'entourage et s'étend à une notable partie de la haute administration, car, comme disait Lacordaire, « le vice contenu, si une fois il déborde, est comme un torrent qui a franchi ses digues et qui ravage tout ».

Ces jeux font quelquefois des victimes, tel ce brillant officier de marine, fidèle à la tradition des « Maritimes », qui, ayant eu un jour (ou une nuit) les yeux plus grands que le... reste, fut si atrocement déchiré qu'on dut le transporter à l'hôpital militaire. Cela fit un bruit terrible dans le Landerneau résidentiel ! Mais rassurez-vous, cela ne nuira pas à son avancement... au contraire !

Un confrère de talent, *Raymond Colrat, frère du Garde des Sceaux, fut traîné devant le conseil de guerre pour avoir parlé avec légèreté des mœurs dissolues des « Bosquets sacrés ».* Les juges militaires, qui étaient des hommes normaux, heureusement, l'acquittèrent. Mais le colonel président du conseil fut mis à la retraite prématurément.

*

* *

En 1916 (sauf erreur), il arriva une étrange aventure au général Lyautey, qu'on essaya, mais en vain, de garder secrète. Le général a l'habitude de vider sur une chaise, chaque soir, le contenu de ses poches avant de se coucher. Un matin, à son réveil, il constata la disparition de son portefeuille, de sa montre et de ses bijoux. Quelle affaire, bon Dieu ! Comment le voleur avait-il pu s'introduire dans la chambre de l'auguste personnage, à travers le dédale des pièces, sans éveiller l'attention des factionnaires ? Pour connaître la chambre du général et sa curieuse habitude, il fallait que le voleur fut un familier. Toute la haute police de Rabat et de Casablanca fut mobilisée. Avant toute chose, l'ordre fut donné de cacher la fâcheuse histoire.

De fait, aucune gazette n'en parla. On enquêta dans le plus grand mystère, sans succès. Des mois passèrent quand le hasard, ce grand auxiliaire de la police, permit d'apprendre qu'un indigène cherchait à vendre, dans la ville de Mazagan, une fort belle montre : c'était celle du général Lyautey. Le voleur était un des prisonniers indigènes qui venaient journellement en corvée de nettoyage dans les bosquets de la résidence générale. La personnalité du voleur rendait l'affaire encore plus troublante. Comment avait-il pu échapper, le soir précédant le vol, au retour en commun, sous la conduite des gardiens armés, à la prison ? Comment a-t-il pu, revêtu de sa livrée de prisonnier, rester à la Résidence et y passer inaperçu jusqu'à 2 heures du matin, heure présumée du vol ? Comment, surtout, pouvait-il connaître la chambre à coucher du général ? Enfin, comment a-t-il pu, en pleine nuit, s'introduire dans la chambre du général, y découvrir

le butin et repartir sans réveiller sa victime dont les insomnies nocturnes sont légendaires ?

On préféra étouffer l'affaire plutôt que de perdre du temps à élucider des questions aussi peu dignes d'intérêt.

Cette aventure est connue des consulats étrangers et donnera peut-être un jour à l'un d'eux l'idée de documenter son pays à bon compte, car il n'y a pas seulement que des objets de valeur dans la chambre du résident général, il y a aussi les dossiers des affaires qu'il se réserve et auxquelles il travaille pendant ses insomnies ; ce ne sont pas les moins importantes.

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN (L'Événement, 7 février 1924)

Il faut bien insister sur l'état de décomposition de la Résidence Générale pour indiquer au successeur éventuel là où il devra porter le fer rouge !

*
* * *

Il y aura d'abord lieu de rechercher, à la Cour, pour les embarquer sur le premier bateau en partance, les représentants, avoués ou non, du syndicat financier pour qui le Maroc est une chasse réservée. (D'autres groupes ont pu obtenir quelques bonnes affaires, mais la grande banque parisienne n'a jamais été oubliée).

Ce puissant syndicat financier a des alliés jusque dans l'entourage immédiat du « Prince ». Il a même auprès de ce dernier un ambassadeur : un beau marquis, un peu sur l'âge, mais si soigné ! auquel les bureaux communiquent tous les projets d'affaires formés par des sociétés ou des particuliers.

Ainsi, un jour, une mission d'études envoyée au Maroc par une société française découvrit, dans la région peu connue d'Oulmès, de l'étain. Les terrains étudiés se trouvant en majeure partie dans la zone dite « insoumise », la mission dut entrer en rapport avec la Résidence afin de faire reculer la limite de la zone soumise au delà des terrains observés. La découverte fut donc connue dans tous ses détails par la Résidence et *ipso facto* par M. le marquis, qui s'écria immédiatement, au nom de son groupe : « À nous deux ! ». Le groupe commença par se faire déclarer propriétaire des terrains dans lesquels se trouvaient les gisements. Puis il fit comprendre à la société spécialiste qu'il fallait faire l'affaire en commun. Après de longs palabres, la société, ayant cédé sur tous les points, croyait tous ses ennuis terminés, quand elle apprit que le groupe financier, s'il désirait recevoir la moitié des titres, ne voulait participer en rien aux dépenses, tandis que la mission d'études avait déjà dépensé environ un million et demi.

Cette société déposa une demande de permis de recherches. Le syndicat financier en fit autant.

L'affaire en est là. La société française, spécialiste dans les questions d'exploitation de mines, est complètement dégoûtée. Il n'y a pas qu'elle !

*
* * *

Comme tant d'autres, un brave gentilhomme breton, armateur et banquier de son état, vint, pendant la Grande Guerre, prendre les tranchées dans les « Bosquets Sacrés » de Rabat. Il fut particulièrement choyé par le sémillant Vatin-Pérignon, premier gentilhomme de chambre. Pensez donc, un banquier ! Le Vatin-Pérignon le livra pieds

et poings liés à un drôle d'homme, arrivé au Maroc peu d'années auparavant, sans sou ni maille, après avoir fait de mauvaises affaires en Tunisie. Notre homme débuta au Maroc au pair dans une ferme que possédait, à Ber Rechid, une société d'études marseillaise. Peu après, il dirigeait une société agricole dont il fit monter les actions en distribuant des dividendes fictifs, et qu'il abandonna complètement dépouillée.

Petit à petit, il s'élevait On ne se méfiait pas de lui. C'était (et c'est toujours) un bon gars, lourd, mal habillé, l'air paysan, avec une figure rouge et ronde coiffée, de guingois, d'un chapeau mou à petit bord : la caricaturé tout crachée de Dranem quand il prend son air le plus idiot. On lui donnerait le bon Dieu sans confession ! On lui donna bien davantage : on lui livra tout vivant un banquier ; un banquier breton ! Comme vous le pensez bien, il n'en fit qu'une bouchée !

Cela ne lui suffit pas ; il traita pareillement d'autres banquiers. Enfin, il fut rapidement à la tête d'un passif considérable gagé sur de vagues terrains incultes, non immatriculés : moins que rien ! Il avait néanmoins quelque chose de solide : un grand fondouck plein de grains qu'il hypothéqua pour quelques 600.000 francs à la Société Générale, mais l'avocat de celle-ci oublia de faire inscrire l'hypothèque. Notre homme s'en vint alors à Paris négocier auprès d'une grande banque, — dont on retrouve toujours le nom lorsqu'il s'agit d'affaires marocaines, — un nouvel emprunt gagé sur le même fondouck. La banque parisienne, elle, n'oublia pas d'inscrire l'hypothèque. La Société Générale se fâcha tout rouge. Ça se gâtait ! La Résidence Générale, alarmée, intervint et obtint de la Banque de Paris (qui n'a rien à lui refuser) l'abandon du gage au profit de la Société Générale.

Cette histoire et bien d'autres courraient les rues. Un particulier n'aurait pas prêté cent sous à l'Ami de la Résidence. Lui continuait à mener grand train (la Banque Commerciale du Maroc lui faisait une rente mensuelle de 5.000 francs pour lui permettre de trouver les capitaux nécessaires au remboursement de sa dette chez elle : 5 millions) ; il était de toutes les réceptions officielles, de tous les grands dîners ; il présidait partout, entre autres, une Caisse de crédit agricole et une chambre d'agriculture ; il était membre du conseil du gouvernement !

Des notables, émus du tort que l'impunité accordée à cet aventurier faisait aux honnêtes commerçants, avaient tenté d'attirer l'attention des deux coadjuteurs du maréchal : MM. Vatin-Pérignon, chef du cabinet civil, et de Sorbier de Pougnaïdresse (sic), secrétaire général. Ceux-ci, rogues, répondirent que leur protégé ne serait jamais mis en faillite. On pouvait le croire à la suite de deux jugements du tribunal de Casablanca dont l'un avait proclamé notre homme non commerçant et l'autre s'était déclaré incompetent dans une affaire de distribution de dividendes fictifs.

Mais deux feuilles locales entreprirent courageusement une campagne. En même temps, une banque, créancière d'une cinquantaine de mille francs, la Compagnie Algérienne, poursuivit la mise en faillite de l'Ami de la Résidence, sans tenir compte des interventions de toute nature. Devant le scandale, le tribunal, après plusieurs renvois, fut contraint de prononcer la faillite. Bilan : actif : 71.000 fr. ; passif : 17 millions.

Allez maintenant en Bretagne parler du Maroc, on vous répondra : « Dans ce pays-là, il n'y a que des canailles ! » Le banquier breton, M. L. de M., qui, trompé par la Résidence Générale, glana les économies de ses compatriotes, disait un jour dans un salon parisien, au maréchal : « Monsieur, vous ne protégez que les crapules ! »

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN (L'Événement, 11 février 1924)

Quand un homme est chargé tout seul de faire le bonheur de tous, il est bien rare qu'il ne songe pas uniquement à faire le sien.
HENRY MARET.

Je dois ouvrir une parenthèse. On m'a dit : « Pourquoi tant insister sur la personnalité du maréchal Lyautey ? L'homme ne compte pas, c'est son administration qu'il faut attaquer ! »

— Pardon ! Au Maroc, rien, au contraire, ne compte que lui, le Chef, le Maître, Lyautey.

On est confondu de voir de bons républicains, jaloux en France de leurs droits et prérogatives de citoyen, admirer le César marocain sur la foi d'ouvrages ou d'articles de journaux payés à tant la ligne, ou bien de louanges verbales intéressées de profiteurs du régime !

Si le résident général au Maroc était vêtu comme tout le monde d'un complet veston, il serait tout aussi inconnu du public que le gouverneur de la Réunion ou des possessions françaises aux Indes. Ah ! combien cet homme est habile, qui attache une si grande importance à sa toilette ! La publicité donnée à l'inventaire de sa garde-robe fit quelque tapage (*cent vingt tenues militaires, quatre-vingt costumes civils, cent quarante paires de chaussures et quarante-cinq képis*) ; cela ne nous semble pas si vain, car il sait tirer le plus grand profit de cette somptueuse collection d'accoutrements qui fait l'objet d'un chapitre de son programme de réclame personnelle.

Rien à ses yeux n'égale l'importance de son élégance vestimentaire, si ce n'est son service privé photographique et cinématographique. Il mobilisa à son cabinet militaire, durant la Grande Guerre, le plus célèbre reporter photographique marocain, Ratel, dont la rude tâche consistait à suivre partout le tyran, armé de son appareil. Un de nos confrères, chargé aujourd'hui de la page coloniale dans un quotidien parisien, enregistrait toutes ses attitudes pour le cinéma. Le portrait du Maréchal est aussi répandu dans le public que celui du « Bébé Cadum » : c'est le même procédé réclamiste.

Le Français aime les images coloriées. Il a besoin d'adorer une idole bien parée. Comme les femmes, il chérit l'uniforme. Notre histoire fourmille de précédents, dont le dernier, pourtant peu éloigné, et qui aurait dû servir de leçon, est celui du général Boulanger, ce pauvre fantoche, qui, ayant la prétention de gouverner la France, se sauva lâchement devant un simulacre de menace, et alla, à 54 ans, finir misérablement ses jours à l'étranger, sur la tombe d'une vieille dame.

Quel engouement ! C'était un dieu ! Royalistes, bonapartistes, socialistes, tous communiaient dans une même adoration pour le brave général. Et pourquoi ? parce qu'il avait un bon tailleur, qu'il se tenait bien à cheval et qu'il était photogénique ! La suite prouva que ce n'était qu'un mannequin.

Le Français aime bailler aux pitreries des paillasses de foire ; il raffole des saltimbanques.

*
* * *

On dit aussi : « Il n'est pas bon de remuer la boue ; cela nuit aux intérêts français à l'étranger ». Pour Tartufe, l'homme dangereux, ce n'est pas le malfaiteur, c'est l'honnête homme qui crie : « Au voleur ! » Parlant en public, le 1^{er} janvier dernier, dès son retour au Maroc, et faisant allusion aux plaintes des colons et aux révélations de la presse, le résident général les traitait de paroles stériles et de polémiques dissolvantes.

D'après sa réponse aux doléances du commerce marocain, exprimées par l'organe du courageux président de la Chambre de commerce de Rabat, M. Dubois-Carrière, le Maréchal ne voit de remède à la situation désespérée du Maroc que dans *l'affirmation du principe d'autorité* :

« Je reviens donc très conscient des difficultés, du poids de ma charge, mais aussi de ses obligations. C'est d'abord l'obligation de maintenir ici pour le prestige de la France et pour la sauvegarde de ses intérêts dans ce pays, le principe d'autorité. »

Comme vous voyez, c'est extrêmement simple ! Lorsque les victimes cesseront de se plaindre, tout ira pour le mieux.

Aussi bien, ce souci hypocrite de cacher nos tares à l'étranger est une plaisanterie. *Si le seigneur Mussolini surveille d'aussi près, non seulement la question de Tanger mais aussi, entre autres, celle des phosphates marocains, c'est qu'il a pour le renseigner un ancien consul général d'Italie à Casablanca, qui dut quitter ce poste à la suite d'intrigues de hauts fonctionnaires du protectorat.* Cela fait plus de tort aux intérêts français que toutes les révélations de la presse, — qui n'en sont pas d'ailleurs pour les consulats étrangers.

Et pour finir sur ce chapitre ! Il y a un an environ, la crise n'ayant pas encore atteint la gravité actuelle, une revue marocaine, publiée à Londres par l'Association des commerçants anglais du Maroc, déclarait que notre protectorat n'avait qu'une chance de se relever, à la condition de changer immédiatement les méthodes de gouvernement...

P.S. — La Résidence ne s'est pas fait une règle de l'impartialité. Elle a des amis, et elle n'ignore pas ceux qui ne s'inclinent pas devant ses usages. Elle a ses opinions politiques, et nous n'apprendrons rien à personne en disant ici que ses préférences vont à un régime qui n'est pas le régime républicain.

En veut-on un exemple ? Il y a quelques mois, un établissement financier, la Banque marocaine, fut contrainte de cesser ses paiements. On aurait pu la sauver, mais la Résidence fit la sourde oreille et la Banque marocaine fut déclarée en faillite.

Même mésaventure menace aujourd'hui la Banque de l'Union marocaine qui vient, elle aussi, de suspendre ses paiements. Mais la Résidence s'est émue, et elle met tout en œuvre pour renflouer ledit établissement financier, tout comme la B.I.C. La raison de cette différence d'attitude ? Les fondateurs et les dirigeants de l'Union marocaine sont royalistes...
